

Additifs aux conditions et tarifs des prestations
financières applicables aux particuliers.

Tarifs hors France métropolitaine soumis
à TVA applicables au 1er janvier 2026.

Certains tarifs figurant dans nos conditions tarifaires applicables aux particuliers à compter du 1er janvier 2026 sont soumis à la TVA au taux normal de 20 % (taux en vigueur au 1er janvier 2026 en France métropolitaine). Le taux normal étant différent dans certains départements et collectivités d'outre-mer, retrouvez ci-après le tarif des opérations pour la Guyane, Mayotte et les collectivités d'outre-mer (taux normal de TVA à 0%) et pour la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion (taux normal de TVA à 8,5%).

	TVA 0 %	TVA 8,5 %
Banque à distance		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte (1) (par alerte reçue)	0,21 €	0,23 €
Crédit immobilier		
Frais d'avis de valeur	241,67 €	262,21 €
Duplicata (2)	16,67 €	18,09 €
Attestations diverses relatives au prêt immobilier (tarif par attestation)	16,67 €	18,09 €
Compte-titres		
Compte-titres ordinaire		
Opérations de gestion courante sur titres		
Opérations sur titres non cotés (par ligne)	41,67 €	45,21 €
Mise en nominatif pur (par ligne)	12,50 €	13,56 €
Transfert de comptes-titres vers un autre établissement financier :		
- Par ligne valeur	5,83 €	6,33 €
- Minimum par compte-titres ordinaire	54,17 €	58,77 €
Droits de garde annuels sur Autres Instruments Financiers		
Droit fixe sur valeurs gérées (par ligne)		
- Autres OPC	4,17 €	4,52 €
- titres cotés sur le marché domestique (3)	4,17 €	4,52 €
- titres cotés à l'étranger (hors marché domestique (3))	4,17 €	4,52 €
- titres non cotés	20,83 €	22,60 €
Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12 (4)		
- jusqu'à 50 000 €	0,175 %	0,190 %
- entre 50 000,01 € et 100 000 €	0,094 %	0,102 %
- au-delà de 100 000 €	0,050 %	0,054 %
Minimum de perception par portefeuille	23,33 €	25,31 €
Opérations de gestion courante sur titres cotés à l'étranger (hors marché domestique (3))		
Mise en nominatif pur sur titres cotés à l'étranger (par ligne)	58,33 €	63,29 €

	TVA 0 %	TVA 8,5 %
PEA / PEA PME-ETI		
Achat et vente sur valeurs cotées (ou valorisées) exclusivement en euros sur le marché domestique (3)		
Opérations sur titres non cotés (par ligne)		
- ordre jusqu'à 10 000,00 €	1,00%	1,09%
- ordre de plus de 10 000,00 €	0,83%	0,90%
Opérations de gestion courante sur titres		
Commission annuelle pour gestion de titres nominatifs purs sur PEA, sur PEA PME-ETI (par valeur)	35,83 €	38,88 €
Mise en nominatif pur (par ligne)	12,50 €	13,56 €
Transfert de comptes-titres vers un autre établissement financier :		
- Par ligne valeur	5,83 €	6,33 €
- Maximum par PEA / PEA PME-ETI	125,00 €	135,63 €
Droits de garde annuels sur Autres Instruments Financiers		
Frais de tenue de compte inclus :		
Droit fixe sur valeurs gérées (par ligne)		
· Autres OPC	4,17 €	4,52 €
· titres cotés sur le marché domestique (3)	4,17 €	4,52 €
· titres cotés à l'étranger (hors marché domestique (3))	4,17 €	4,52 €
· titres non cotés	20,83 €	22,60 €
Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12 (4)		
· jusqu'à 15 000,00 €	0,250 %	0,271 %
· pour la partie entre 15 000,01 € et 50 000,00 €	0,179 %	0,194 %
· pour la partie entre 50 000,01 € et 100 000,00 €	0,096 %	0,104 %
· pour la partie dépassant 100 000,00 €	0,051 %	0,055 %
Opérations de gestion courante sur titres cotés à l'étranger (hors marché domestique (3))		
Mise en nominatif pur (par ligne)	58,33 €	63,29 €
Autres opérations et services		
Frais de recherche simple (à l'unité) (5)(6)	12,08 €	13,11 €
Frais d'édition de duplicata (à l'unité) (5)(7)	8,33 €	9,04 €
Frais de recherche d'adresse inconnue ou erronée (PND - Pli Non Distribué)	16,67 €	18,09 €

(1) Notification, e-mail, SMS ou message vocal. Dans la limite de 15 alertes/compte/mois. (2) Dont la réédition du tableau d'amortissement (par ligne de prêt) et l'édition d'un duplicata de l'offre de prêt. (3) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (4) Tarifs cumulables par tranche. (5) Sur les 10 dernières années. (6) Dont communication du solde à une date antérieure. (7) Relevé de compte, relevé annuel des frais, copie de chèque ou document antérieurement émis par la banque.

La Banque Postale / DM - 09/2025

